



Enfant majeur contre la garde alternée de son père

Par **claire9**, le **30/01/2008** à **19:34**

bonjour, je souhaiterai savoir que doit faire un enfant récemment majeur pour se soustraire à la garde alterné de son père? Celui-ci lui ayant dit de lui envoyer une lettre.. Est-ce que la lettre suffit?

De plus, il n'y a pas eu de divorce (les parents n'ayant pas été marié).

Merci d'avance